



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
31240**

**05.62.89.22.89**

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 26
- procurations : 7
- absent excusé : 0
- ayant pris part au vote : 33

L'an deux mille vingt-trois et le 15 février à 19 heures 24, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 9 février 2023, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents :** M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, M. MERLEY M. MOLET, MME CELERIER, M. BAMIERE, MME TOULZE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, MME SERRET-PERES, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS

**Etaient absents excusés ayant donné procuration :** MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. ORTIC), M. PUGET (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. GARDE (POUVOIR A M. MERLEY), M. COMBE (POUVOIR A M. ROUX), MME JARRIGE (POUVOIR A MME CELERIER), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS)

**Etait absent excusé :** -

M. BAMIERE est élu secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2023/19**

#### **Objet : Vœu contre le recul de l'âge de départ à la retraite**

Alors que les difficultés s'aggravent pour des millions de nos concitoyen.ne.s, Emmanuel Macron et le gouvernement veulent porter l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans. Cette mesure est massivement rejetée par les Français.

Dans une interview accordée le 19 janvier à Maire info et Maires de France, la ministre des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a par ailleurs confirmé l'intention du gouvernement d'augmenter les taux de cotisations des employeurs territoriaux pour financer les retraites des agents. Si elle s'applique, cette mesure aura des conséquences sur les budgets des collectivités qui sont déjà pénalisées par le recul du financement de l'Etat et par la hausse des prix de l'énergie.

Par conséquent, Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer :

- Contre tout allongement de l'âge de départ à la retraite.
- Contre l'augmentation des taux de cotisations des employeurs publics territoriaux.

#### **Décision**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 4 votes contre (MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS), de se prononcer :

- Contre tout allongement de l'âge de départ à la retraite.
- Contre l'augmentation des taux de cotisations des employeurs publics territoriaux.

*Pour copie conforme,*

*Le Maire,  
Marc PÉRÉ*

- Transmis le 17 FEV. 2023  
- Affiché le

17 FEV. 2023

Pour le Maire,  
et par délégation,  
L'Adjoint au Maire  
Philippe BAUMLIN

